

Avis de constitution

SOCIETE « TRAORE TRANS-TECH »

Siège ABIDJAN ABOBO AKEIKOI NON LOIN DE LA
PHARMACIE BELLE CITE et du Tribunal d'ABOBO, Lot
3859, Ilot 389

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 03/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRAORE TRANS-TECH »

Objet : Transport public de personnes et de
Marchandises.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO AKEIKOI NON LOIN DE LA
PHARMACIE BELLE CITE et du Tribunal d'ABOBO, Lot
3859, Ilot 389

Dirigeant(s) M TRAORE AHMED TIEMOKO (GÉRANT), Mlle
TRAORE FATOUMATA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02407 du 15/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28890/GTCA/RC/2024 du 15/05/2024

